

où des activités se rapportant à l'ensemble du pays pouvaient contribuer à l'unité nationale et, dernièrement, de réduire la concentration excessive de fonctionnaires dans la région de la capitale nationale. La région de la capitale nationale compte moins de 25 p. 100 de toute la Fonction publique du Canada. Que l'on puisse trouver une «concentration excessive» dans la capitale nationale dépasse mon entendement.

Le député de Sherbrooke a dit ensuite que les dépenses globales d'établissement dont le gouvernement aura besoin pour appliquer son programme de décentralisation s'élèveront à quelque 200 millions de dollars. Il a déclaré que cela ne nécessiterait pas de dépenses supplémentaires étant donné que la plupart de ces dépenses sont imputées au budget régulier de construction du ministère des Travaux publics. Je crois que cela constitue un exemple intéressant de paroles ambiguës. Ce genre de programme est en réalité plus coûteux. De nouveaux édifices vont devoir être construits et à des coûts très élevés. Le député de Sherbrooke a fait allusion au nombre d'années-hommes et s'en est félicité. Il a signalé que 24 villes canadiennes avaient été sélectionnées pour bénéficier du transfert d'employés fédéraux. Comme en fait foi le *hansard* à la page 1444, le député a déclaré:

Nous ne pouvons au nom de la décence politique laisser les espoirs de toute une population suspendus entre ciel et terre sans savoir ce qu'il adviendra.

Là-dessus, je suis d'accord, monsieur l'Orateur. Il a alors poursuivi ainsi:

Quant au gouvernement fédéral, il est ferme dans sa décision de relocaliser ce service à Sherbrooke, dans le respect des engagements pris envers ses fonctionnaires et toutes les provinces à la Chambre en 1974. Pensons-y bien, il s'agit de 750 employés, plus leurs conjoints et leurs enfants, près de 2,000 personnes en tout. Une création d'au moins 1,500 emplois directs et indirects, une masse salariale annuelle de plus de 15 millions de dollars, des investissements de l'ordre de 40 millions. Bref, un projet aux ramifications économiques absolument colossales.

● (2212)

Jadis, lorsqu'une armée attaquait une ville, elle l'encerclait, la pillait et repartait avec son butin. De nos jours, certains députés pensent pouvoir piller la capitale nationale et emporter leur part du butin exactement comme le faisaient les armées d'invasion jadis.

Mon collègue de Sherbrooke parle des coûts. Le gouvernement a décidé de modérer ses dépenses. Les coûts dont il parle ne peuvent certainement pas se justifier. Je répondrai à mon collègue de Sherbrooke que le programme de décentralisation a été conçu à une époque où le taux de croissance de la Fonction publique fédérale se situait en moyenne à 3 p. 100. A l'heure actuelle, son taux de croissance est non seulement nul, mais négatif. Dans la région de la capitale nationale, on compte supprimer 65 p. 100 des 5,000 postes. La région loge le quart de la Fonction publique fédérale.

Je tiens à bien faire comprendre à mes collègues et amis de tous les côtés de la Chambre, les conséquences du programme de décentralisation et de déménagement du centre-ville d'Ottawa, où le gouvernement va évacuer des locaux d'une superfi-

cie totale de six millions de pieds carrés. Des édifices temporaires d'une superficie de deux millions de pieds carrés vont être détruits. Quatre millions de pieds carrés resteront vacants dans des immeubles appartenant à des intérêts privés. Dans le centre-ville, environ 15 à 20 p. 100 des locaux sont vacants et l'on se rapproche des 30 p. 100. La capitale nationale deviendra sans doute une des villes où l'impôt foncier sera le plus élevé à la suite de la réduction de la subvention fédérale et de l'élimination de certaines activités gouvernementales.

Je vous ferai simplement remarquer que la politique de décentralisation a été conçue dans d'autres circonstances, en 1975, et qu'on ne peut plus l'appliquer de la même façon. C'est une politique coûteuse, inutile et inefficace. C'est notre capitale qui en fait les frais et je demande donc qu'on révise cette politique.

**M. Roger Young (secrétaire parlementaire du solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, la réorganisation, ou plutôt la décentralisation du ministère du Revenu national, Impôt s'inscrivait dans le programme de décentralisation du gouvernement. Les députés connaissent un certain nombre d'autres cas où le gouvernement fédéral a déménagé ou déménage ses services dans d'autres régions du pays pour y accroître les possibilités d'emploi et y faire sentir sa présence.

En ce qui concerne les services de l'impôt, il est nécessaire de les décentraliser pour des raisons pratiques. Chaque année, au moment où l'on reçoit et dépouille les déclarations d'impôt, le ministère doit engager des milliers d'employés occasionnels suffisamment qualifiés pour interpréter les données et s'acquitter du travail de bureau connexe à son centre de traitement des données d'Ottawa. Avec l'augmentation du volume des déclarations d'impôt, il devient très difficile de trouver assez d'employés occasionnels suffisamment qualifiés à Ottawa. En attendant, on a ouvert temporairement un deuxième centre à Winnipeg.

Pour mieux répartir le travail on a approuvé des plans à long terme pour la construction de six centres permanents. Ils seront appelés centres d'impôt. L'un d'eux sera situé à Surrey (C.-B.), un autre à Shawinigan-Sud (Qué.), ces deux bureaux ayant été inaugurés dernièrement, et quatre autres seront aménagés à Winnipeg (Man.), à Saint-Jean (T.-N.), à Jonquière (Qué.) et à Sudbury (Ont.). Enfin, le bureau de traitement d'Ottawa sera converti au nouveau régime ce qui fera sept bureaux d'impôt au total.

On s'est également rendu compte que les emplois de ces centres étant presque tous temporaires, ils n'offraient pas une solution aussi intéressante qu'un bon dosage d'emplois temporaires et d'emplois permanents. On a donc décidé non seulement de déplacer d'Ottawa le traitement initial au profit des centres, mais aussi certaines tâches qui incombaient aux 28 bureaux régionaux et qui ne requièrent pas de contacts directs avec le public. De cette manière, les centres d'impôt offriront un plus grand nombre d'emplois permanents et de meilleures perspectives d'économie d'échelle.